



MINISTERE DE LA REGION WALLONNE

Direction générale des
Ressources naturelles et de
l'Environnement



Direction générale de
l'Aménagement du Territoire, du
Logement et du Patrimoine



Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Annexe III

Formulaire relatif aux prises d'eau

Cadre réservé aux services administratifs de la commune de dépôt du dossier

Commune où est déposé le dossier de demande de permis d'environnement	
Date de réception du dossier à la commune	
Référence du dossier à la commune	
Personne de contact à la commune	
Date d'expédition du dossier à la Division de la Prévention et des Autorisations	

Demandeur

.....

Objet de la demande

.....

.....

.....

Sceau de la commune



Formulaire relatif aux prises d'eau

S'il y a plusieurs ouvrages, reproduire cette annexe autant de fois que nécessaire.

LE PROJET IMPLIQUE-T-IL LA CREATION D'UNE PRISE D'EAU ?

En eau souterraine ou en eau de surface **NON** **OUI**

Cette prise d'eau a-t-elle déjà été antérieurement autorisée ou déclarée ? **NON** **OUI**

S'agit-il de la création d'une nouvelle prise d'eau ? **NON** **OUI**

A) CARACTERISTIQUES DE LA PRISE D'EAU

N° d'identification sur plan (I _N) :	Parcelle cadastrale (P _N) :
Dénomination de la prise d'eau :	

I_N : voir tableau du point IV.5.1, page 7, du formulaire général des demandes de permis d'environnement et de permis unique

P_N : voir tableau du point II.3, page 3, du formulaire général des demandes de permis d'environnement et de permis unique

Type d'ouvrage

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> DR : drain
<input type="checkbox"/> GP : galerie accessible par puits
<input type="checkbox"/> PF : puits foré
<input type="checkbox"/> PM : puits de mine
<input type="checkbox"/> SE : source à l'émergence
<input type="checkbox"/> MI : mine | <input type="checkbox"/> GF : galerie à flanc de coteau
<input type="checkbox"/> SP : eau de surface potabilisable
<input type="checkbox"/> PT : puits traditionnel
<input type="checkbox"/> PN : puits naturel
<input type="checkbox"/> CA : carrière
<input type="checkbox"/> FO : fouille |
|--|---|

Coordonnées LAMBERT de l'exutoire, en mètres, si connues

X : **Y** : **Z** : ,

Lever topographique Lecture sur carte

Réalisation de l'ouvrage

- existant : date de réalisation : / /
- à construire : date approximative de réalisation : / /

Analyses physico-chimiques ou bactériologiques existantes

- NON** **OUI**, annexe n° :



Formulaire relatif aux prises d'eau

Débit souhaité

Débit maximum souhaité : m³/heure
..... m³/jour
..... m³/an

Justifier ce débit en précisant les périodes de prise d'eau (3 lignes)
.....
.....
.....

Zone de prévention

Existence d'une zone de prévention pour l'ouvrage concerné **NON** **OUI**

Pompage d'essai et niveaux d'eau principaux mesurés pendant l'essai

NON **OUI**, annexe n° : ; nombre de jours :

Débit de l'essai (= débit maximum souhaité) : m³/h

Niveau d'eau mesuré dans le puits lors du pompage, en régime d'équilibre :

, m profondeur ou cote altimétrique

Niveau d'eau mesuré dans le piézomètre de contrôle associé, en régime d'équilibre :

, m profondeur ou cote altimétrique

Date de la mesure : / /

Piézomètre de contrôle

NON **OUI**, annexe n° :

Coordonnées Lambert du piézomètre de contrôle, en mètres :

X : **Y** : (facultatif)

Lever topographique Lecture sur carte (facultatif)

Altitude du repère de la mesure piézométrique, en mètres : , (facultatif)

Dimensions et équipement du piézomètre de contrôle associé : (facultatif)

Coupe transversale du piézomètre de contrôle : Annexe n°

Cette annexe doit au minimum comporter les renseignements suivants : profondeur et caractéristiques du piézomètre de contrôle avec toutes les dimensions.

Cette annexe doit aussi être renseignée dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » du formulaire de demande.

Formulaire relatif aux prises d'eau

Dimensionnement et équipement

Vue en plan : annexe n°

Coupe transversale : annexe n°

Coupe longitudinale (si différente de la coupe transversale) : annexe n°

Ces annexes doivent au minimum comporter les renseignements suivants : profondeur de l'ouvrage, coupe géologique, caractéristiques de l'ouvrage avec toutes les dimensions, équipement de l'ouvrage avec toutes les dimensions. Elles doivent également être renseignées dans le tableau « Annexes fournies par l'exploitant » du formulaire de demande.

Nature et caractéristiques du dispositif de prélèvement

Nature du dispositif de prélèvement	Débit nominal (m³/h)	Débit effectif (m³/h)	Hauteur manométrique (m)	Profondeur à laquelle la pompe est installée (m)	Capacité du réservoir captant éventuel (m³)
<input type="checkbox"/> pompe immergée					
<input type="checkbox"/> pompe de surface					
<input type="checkbox"/> écoulement gravitaire					
<input type="checkbox"/> autre à préciser :					

Dispositif de mesure du volume d'eau prélevé

N° du dispositif de comptage	Type de dispositif de comptage	Modèle	Année de fabrication	Date du dernier étalonnage	Certificat d'étalonnage et attestation de conformité
	<input type="checkbox"/> compteur volumétrique				annexe n° :
	<input type="checkbox"/> compteur électromagnétique				annexe n° :
	<input type="checkbox"/> déversoir				annexe n° :
	<input type="checkbox"/> autre à préciser :				annexe n° :

Dispositif de mesure du niveau de l'eau ?

NON OUI

Dispositif de prise d'échantillon ?

NON OUI

Formulaire relatif aux prises d'eau

Niveau de l'eau au repos dans la prise d'eau

Niveaux statiques (en mètres)	Date de la mesure	Profondeur mesurée Cote altimétrique mesurée

Niveau de l'eau au repos dans le piézomètre de contrôle

Niveaux statiques (en mètres)	Date de la mesure	Profondeur mesurée Cote altimétrique mesurée

Pièces complémentaires à annexer :

Projet de la délimitation de la zone de prise d'eau comprenant un plan dressé à l'échelle 1/100 ou éventuellement à une autre échelle mieux adaptée dans le cas particulier où cette échelle ne conviendrait pas, et indiquant la situation et les limites de la zone concernée.	Annexe n°
Un rapport technique portant sur le type et la nature de la nappe aquifère alimentant l'ouvrage de prise d'eau et contenant les données devant permettre à l'Administration d'apprécier la répercussion probable de la prise d'eau sur la nappe aquifère ainsi que sur les propriétés publiques et privées en surface.	Annexe n°
Une copie certifiée conforme de l'acte d'acquisition d'un droit réel conférant au demandeur la jouissance des biens immeubles situés à l'intérieur de la zone de prise d'eau, à moins que la Région n'en soit propriétaire, dans les cas où est prélevée de l'eau potabilisable destinée à être fournie par des réseaux de canalisation à l'usage de la collectivité.	Annexe n°
Pour les pompages d'essai d'une durée n'excédant pas douze mois et pour les pompages temporaires réalisés à l'occasion de travaux de génie civil publics ou privés : un plan dressé à l'échelle minimum 1/100 où est délimitée une aire dans laquelle des mesures particulières éventuelles de protection temporaire doivent être respectées.	Annexe n°
Le résultat déduit d'essais de pompage réalisés dans le captage, sauf dans les cas où la prise d'eau est gravitaire, permettant d'apprécier les paramètres hydrauliques de la nappe, et notamment la courbe caractéristique du puits.	Annexe n°
Un plan de situation reprenant la position de la prise d'eau et celle du piézomètre de contrôle associé, ainsi que la piézométrie locale supposée et le sens des écoulements.	Annexe n°

Ces annexes doivent également être renseignées dans le tableau « *Annexes fournies par l'exploitant* » du formulaire de demande.

Formulaire relatif aux prises d'eau

B) USAGE DE L'EAU

Mettre une croix dans une ou plusieurs des cases du tableau ci-après.

Code	Type d'usage		% d'utilisation
01	Pompages d'essai d'une durée n'excédant pas 12 mois	<input type="checkbox"/>	
02	Pompages temporaires / travaux génie civil publics ou privés	<input type="checkbox"/>	
11	Distribution publique	<input type="checkbox"/>	
12	Embouteillage d'eau de source ou d'eau minérale naturelle	<input type="checkbox"/>	
13	Production d'eaux à usage thermal	<input type="checkbox"/>	
14	Consommation humaine, excepté usage privé (ménages)	<input type="checkbox"/>	
15	Fabrication de denrées alimentaires	<input type="checkbox"/>	
16	Industrie des boissons	<input type="checkbox"/>	
17	Rinçage et nettoyage dans l'industrie des boissons	<input type="checkbox"/>	
18	Bains, douches, piscines ou autres installations similaires	<input type="checkbox"/>	
21	Fabrication industrielle d'un produit non alimentaire	<input type="checkbox"/>	
22	Lavage et préparation d'un produit ou d'une matière première	<input type="checkbox"/>	
23	Refroidissement des installations et réfrigération	<input type="checkbox"/>	
24	Nettoyage de locaux et/ou de matériel	<input type="checkbox"/>	
25	Production de vapeur	<input type="checkbox"/>	
31	Agriculture – Horticulture – Arboriculture...	<input type="checkbox"/>	
32	Elevage	<input type="checkbox"/>	
33	Pisciculture	<input type="checkbox"/>	
41	Alimentation d'étang, de piscine privée, de fontaine	<input type="checkbox"/>	
42	Usage domestique et sanitaire	<input type="checkbox"/>	
51	Car-wash	<input type="checkbox"/>	
52	Salon lavoir – Blanchisserie	<input type="checkbox"/>	
61	Pompe à chaleur	<input type="checkbox"/>	
62	Pompage géothermique pour chauffage collectif – bâtiment public	<input type="checkbox"/>	
71	Utilisation dans établissement avec malades non contagieux	<input type="checkbox"/>	
81	Protection de biens	<input type="checkbox"/>	
82	Exhaure	<input type="checkbox"/>	
83	Démergement	<input type="checkbox"/>	
84	Service incendie	<input type="checkbox"/>	
91	Recharge artificielle de nappe	<input type="checkbox"/>	
	Autre (à préciser)	<input type="checkbox"/>	



Formulaire relatif aux prises d'eau

Protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, les données que vous adressez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Ministère de la Région wallonne et ne pourront être transmises, sauf mention contraire dans ce formulaire, qu'aux services du gouvernement wallon suivants : Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, et à la Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement. Vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant. Vous ne pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) qu'après de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine et de la Direction générale des Ressources Naturelles et de l'Environnement.

Médiateur de la Région wallonne

Toute personne physique ou morale qui estime, à l'occasion d'une affaire la concernant, qu'une autorité administrative régionale wallonne n'a pas agi conformément à la mission de service public qu'elle doit assurer, peut introduire une réclamation individuelle, par écrit ou sur place, auprès du Médiateur de la Région wallonne : Frédéric BOVESSE, Médiateur de la Région wallonne, avenue Gouverneur Bovesse 74 à 5100 NAMUR (Jambes).

Courriel : courrier@mediateur.wallonie.be

Site : <http://mediateur.wallonie.be>

Numéro vert : 0800-11901